



**Procès-Verbal du Conseil de la  
Municipalité de Sainte-Félicité**

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
MUNICIPALITE SAINTE-FELICITE

N° de résolution  
ou annotation

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité tenue le 22 février 2011 à 18h30 à la salle Alphonse Simard du Centre Sportif Sainte-Félicité situé au 194 rue Saint-Joseph à Sainte-Félicité.

**SONT PRESENTS:**

MONSIEUR ANDRE LEFRANCOIS, MAIRE SUPPLEANT  
MONSIEUR JEAN-YVES VERREULT, CONSEILLER  
MONSIEUR PIERRE SIMARD, CONSEILLER  
MONSIEUR LEONCE SIOUI, CONSEILLER  
MONSIEUR FIDELIO SIMARD, CONSEILLER  
MONSIEUR REMI SAVARD, CONSEILLER

**ABSENT:**

MADAME CLAUDINE DESJARDINS

Le directeur général secrétaire-trésorier Monsieur Yves Chassé est aussi présent.

L'Avis de convocation a été expédiée conformément à la Loi.

2011-02-17

REFINANCEMENT D'UN MONTANT DE 78,555.00\$ AUPRES DE LA CAISSE POPULAIRE  
DESJARDINS DU RIVAGE ET DES MONTS

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Sainte-Félicité doit procéder au refinancement d'un montant de 78,555.00\$ pour la recherche en eau potable;

EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Savard et résolu à l'unanimité que la Municipalité de Sainte-Félicité accepte l'offre de la Caisse Populaire Desjardins du Rivage et des Monts pour le refinancement d'un montant de 78,555.00\$ pour une durée de cinq (5) ans au taux fixe de 5,35% l'an et que Madame Claudine Desjardins, maire et Monsieur Yves Chassé, directeur général secrétaire-trésorier sont autorisés à signer la convention de renouvellement du prêt.

2011-02-18

LEVEE DE LA SEANCE EXTRAORDINAIRE

A 18h43, il est proposé par Monsieur Jean-Yves Verreault et résolu à l'unanimité que ce conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité autorise la levée de la séance extraordinaire.

LE MAIRE SUPPLEANT RECONNAIT EN SIGNANT LE PRESENT PROCES-VERBAL QUE TOUTES  
LES RESOLUTIONS SONT CONFORMES AUX DECISIONS PRISES PAR LE CONSEIL

\_\_\_\_\_  
ANDRE LEFRANCOIS  
MAIRE SUPPLEANT

\_\_\_\_\_  
YVES CHASSE, GMA  
DIRECTEUR GENERAL  
SECRETARE-TRESORIER